



# La Porte du Hainaut

Communauté d'Agglomération

La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAH), accompagnée par la Préfecture du Nord a candidaté en juin 2021, à la deuxième phase de déploiement du programme « Cités de l'Emploi » à l'échelle nationale. Cette labellisation a été décernée par le Comité Interministériel des Villes du 10 juillet dernier et concerne les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) Denain centre, Boulevard de la Liberté, Gambetta, Schneider, Couture Savonnerie (communes de Denain, Douchy les Mines Escaudain, Louches et Roelx) en 2021/2022.

Cette Cité de l'Emploi du Denaisis, portée par la CAH et copilotée par la CAH et la Préfecture du Nord, propose une collaboration renforcée des opérateurs de l'emploi, en appui du pilier « Emploi et développement économique » du contrat de ville.

N'ayant pas vocation à mettre en œuvre un dispositif d'insertion professionnelle supplémentaire, son objectif est de réunir un collectif d'acteurs préexistants, institutionnels et associatifs, permettant de garantir aux résidents des QPV les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information, le même accompagnement que l'ensemble de la population. Elle a également pour ambition, d'amplifier la coordination avec les acteurs qui interviennent sur des champs en lien direct ou indirect avec l'insertion professionnelle.

[www.agglo-porteduhainaut.fr](http://www.agglo-porteduhainaut.fr)

## La Porte du Hainaut recrute un(e)

### COORDONNATEUR.TRICE CITÉ DE L'EMPLOI DU DENAISIS

#### FICHE DE POSTE

Date limite de candidature :	25/10/2021
Date prévue du recrutement :	Dès que possible
Type de recrutement :	Contractuel
Salaire indicatif :	Selon niveau et/ou expérience
Nombre d'offre(s) :	1
Grades/Cadres d'emplois :	Attaché territorial
Contrat :	CDD jusqu'au 31/12/2022

Selon l'article 3-3-2° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 (emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ai pu être recruté, quelle que soit la catégorie), ces emplois pourront être occupés par des agents contractuels pour une durée de trois ans maximum renouvelables dans la limite d'une durée totale de 6 ans.



## MISSION(S) :

Dans cette perspective, le poste de Chef de projet / Coordonnateur de la Cité de l'Emploi est créé. Il aura pour mission de coordonner les trois niveaux de la Cité de l'Emploi du Denaisis :

- La mobilisation et la concertation des partenaires autour du projet
- Le renforcement de l'accès des publics des QPV concernés aux dispositifs de droit commun et la mise en œuvre d'opérations d'aller-vers et de raccrochage sur le territoire
- La réponse aux besoins non-couverts et l'expérimentation de nouveaux types d'accompagnements

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

- **Mobilisation et concertation des partenaires**
  - Réunir régulièrement les acteurs de la cité de l'emploi (collectivités, membres du Service Public de l'emploi local, associations, entreprises, etc.) et garder le lien avec ces derniers afin d'être fréquemment tenu informé des actions mises en œuvre
  - Poursuivre la conduite d'un diagnostic multi partenarial (à l'origine d'une feuille de route actualisable) sur l'insertion professionnelle au sein des QPV concernés et prenant en compte les thématiques connexes à l'insertion professionnelle (emploi, développement économique, santé, action sociale, mobilité, etc.)
  - Construire des outils opérationnels et ergonomiques, mobilisables par tous les acteurs de la cité de l'emploi, permettant un recensement actualisable de l'ensemble des actions réalisées sur le territoire et de renforcer les logiques de parcours
  - Mettre en œuvre des groupes de travail et animer une équipe opérationnelle (composée de personnes identifiées au sein de chaque structure partenaire de la Cité de l'Emploi et de deux médiateurs en convention adultes-relai), en lien avec les décisions des comités techniques et en vue d'une adaptation continue de l'offre de service locale d'insertion professionnelle, pour les publics QPV concernés
  - Collecter et traiter des données et informations selon la convention RGDP (Règlement Général sur la Protection des Données) définie, en vue du suivi et de l'évaluation de la cité de l'emploi
  - Rendre compte auprès des membres du comité de pilotage et du comité technique, de l'avancé des projets : 2 Copil et 4 Cotech à organiser par an
  - Permettre une remontée régulière des informations nécessaires, auprès des acteurs de la Cité de l'Emploi
  - Assurer la promotion de la Cité de l'Emploi auprès des acteurs institutionnels, associatifs et privés du territoire



- **Renforcement de l'accès aux dispositifs de droit commun, mise en œuvre d'opérations d'aller-vers et de rattachage**
  - En concertation partenariale, définir les actions existantes à intensifier pour permettre à un plus grand nombre de publics issus des QPV concernés d'accéder au droit commun
  - Animer l'équipe opérationnelle selon une approche partenariale, permettant la mobilisation prioritaire des solutions de droit commun, dans une logique de parcours individualisé des bénéficiaires
  - Mettre en œuvre, au sein de l'équipe opérationnelle, un mécanisme de mobilisation des publics en veille dans les dispositifs de droit commun, et de prévention des ruptures de parcours
  - Animer la mise en œuvre d'actions d'aller-vers au sein des territoires, définies en concertation partenariale
  - Assurer, en approche partenariale, le recensement des publics des QPV concernés par la cité de l'emploi et leur inscription dans cette cité
  - Assurer, en approche partenariale, le suivi des parcours des publics inscrits dans la Cité de l'Emploi et orientés vers les dispositifs de droit commun et dérogatoires existantes
  
- **La réponse aux besoins non-couverts et l'expérimentation de nouveaux types d'accompagnements pour un public pré-identifié**
  - Organiser, en concertation partenariale, le repérage des résidents des QPV dont les difficultés ne peuvent être prises en charge par les dispositifs de droit commun et dérogatoires existants
  - Recenser et qualifier en concertation partenariale, les besoins demeurant sans réponse adaptée et inviter les acteurs de la cité de l'emploi à réfléchir à des solutions innovantes en la matière
  - Assurer, en approche partenariale, le suivi des parcours des publics inscrits dans la Cité de l'Emploi et orientés vers les actions innovantes développées
  - Evaluer, en approche partenariale, les actions innovantes développées

## APTITUDES

- Sens du travail en équipe
- Rigueur, capacité à rendre des comptes et à alerter en cas de difficultés
- Aisance relationnelle, esprit d'initiative et capacité à convaincre
- Capacité à évoluer dans un environnement institutionnel complexe
- Discernement, capacité d'adaptation
- Pragmatisme

## COMPÉTENCES

- Gestion et animation de projets et de parcours d'accompagnement
- Structuration et animation de réseaux
- Maîtrise des outils numériques et des nouvelles technologies de communication



## CONNAISSANCES

- Connaissance des acteurs institutionnels, des acteurs de l'emploi, des compétences et prérogatives de ces acteurs
- Connaissance des actions et dispositifs d'insertion professionnelle de droit commun
- Connaissance des mesures ayant une incidence directe ou indirecte sur l'insertion professionnelle, des acteurs qui les mettent en œuvre et de leurs compétences et prérogatives

## PROFIL

- Formation supérieure
- Expérience professionnelle en gestion de projet
- Expérience dans le champ de l'insertion professionnelle
- Permis B et véhicule indispensables

## RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE

Chef de service Politique de la Cohésion Sociale, Participation habitante et Egalité Femmes/Hommes, de la CAPH

## ENCADREMENT TECHNIQUE

Chef de projet Politique de la Ville Axe Insertion/Emploi (CAPH), Directrice du Service Insertion Emploi (CAPH), Chargée de mission Clause sociale, ESS, Emploi (CAPH) ; Déléguée de la Préfète pour l'Egalité des Chances dans les QPV du Denaisis (Préfecture du Nord)

## RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS AU POSTE

Cf : Document Unique

## DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les candidatures (Lettre de motivation + CV) sont à adresser **avant 25/10/2021**

➤ Par voie postale à :

**Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut  
Site minier de Wallers-Arenberg  
Rue Michel-Rondet  
BP 59  
59135 WALLERS-ARENBERG**

➤ ou par voie numérique à :  
**drh@agglo-porteduhainaut.fr**